

MAC ACTEUR PRAP IBC

Maintenir ses compétences en prévention des risques

INDUSTRIE – BTP – COMMERCE - ACTIVITÉS DE BUREAU

MAC PRAP IBC

POURQUOI SE FORMER ?

Renforcer son rôle d'acteur de la prévention dans l'entreprise

Le Maintien et Actualisation des Compétences (MAC) PRAP IBC permet aux acteurs PRAP de mettre à jour leurs connaissances, renforcer leurs pratiques et poursuivre leur engagement dans la prévention des risques professionnels. Cette formation contribue à améliorer durablement les conditions de travail et la santé des salariés.

OBJECTIF

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- ✓ Maintenir leurs compétences d'acteur PRAP IBC
- ✓ Identifier les évolutions des risques liés à l'activité physique
- ✓ Analyser une situation de travail et repérer les facteurs de risques
- ✓ Participer activement à la prévention dans leur entreprise
- ✓ Proposer des améliorations pour réduire les risques professionnels

CONTENU

Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise

- Comprendre l'intérêt de la prévention
- Connaître les risques de son métier

Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues

- Caractériser les dommages potentiels liés à l'activité physique en utilisant les connaissances relatives au fonctionnement du corps humain
- Observer son travail pour identifier ce qui peut nuire à sa santé

Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise et à sa prévention

- Proposer des améliorations de sa situation de travail
- Faire remonter l'information aux personnes concernées
- Se protéger en respectant les principes de sécurité physique et d'économie d'effort

TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

- Apports de connaissances
- Échanges et retours d'expérience
- Exercices d'apprentissage
- Mises en situation professionnelles liées aux risques de l'entreprise

VALIDATION DES ACQUIS

Les compétences sont évaluées selon le référentiel de l'INRS. Les participants ayant satisfait aux évaluations reçoivent un nouveau certificat Acteur PRAP IBC. Validité du certificat : 24 mois.

La formation ne permet pas de valider un/ou des blocs de compétences, des équivalences ou passerelles.

CONTACT

04.86.95.10.94 - 06.08.37.36.64

contact@alpha-secourisme.com

www.alpha-secourisme.com



Public concerné

Toute personne concernée par la manutention manuelle et les gestes répétitifs dans son entreprise

Pré-requis

Être titulaire du certificat Acteur PRAP IBC

Durée

1 jour (7 heures)

Effectif

10 participants maximum

Encadrement

Formateur PRAP IBC certifié

Accessibilité

Formation accessible aux personnes en situation de handicap

Prix

Nous consulter

